Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Parné - Tome III

Parné, c^{on} d'*Argentré* (10 kil.) ; arrond. de *Laval* (10 kil. S.-E.).

Anciens noms

Patriniaco, 764 (Cauvin, Géog. ancienne, p. XLVI). — *Ecclesia de Parreniaco,* v. 1030 (Bibl. nat., lat. 22.450, f. 167). — *Ecclesia de Patriniaco,* v. 1090 (Hist. de l'Église du Mans, t. III, p. 193). — *Ecclesia de Patroniaco,* 1096 (Gallia Christ. vetus, t. IV, p. 689). — *Parrochia de Parenniacho,* XI^{e} s. (Cart. de Saint-Vincent, ch. 444). — *Vicaria de Parrenaio,* XI^{e} s. (Bibl. nat., lat., 22.450, f. 167). — *G. de Parrenaio,* XI^{e} s. (Cart. de Marmoutier). — *Parennaium,* 1120 (Cart. du Geneteil, p. 30). — *Parenneium,* 1125 (Cart. d'Évron). — *G. de Parreneiaco,* 1156 (Cart. de la Roë, f. 82). — *Parrené,* XIII^{e} s. (Bibl. nat., lat. 5.444, p. 410). — *G. de Perrené,* 1293 (Comm. hist., t. IV, p. 338). — *Parregné, Paregny,* 1312 (Ibid., fr. 8.736). — *La parroaysse de Parrené,* 1314 (Tit. de Sumeraine). — *Aulmoulnerie de Parené,* 1407. — *Parrené,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Domus presbyteralis de Pareneyo,* 1443 (Lib. fund., t. I, f. 104). — *Parreneyum prope Lavallem,* 1454 (Ibid., f. 117). — *Parnay,* 1538 (Arch. de M.-et-L., H. 403). — *Saint-Pierre de Parrené,* 1636 (Reg. par.). — *Parenay* (Jaillot). — *Parné* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Au N., région fertile, grâce aux schistes argileux carbonifères qui forment le sous-sol et au limon qui les recouvre. Ces schistes deviennent silicifiés au N.-E. du château du Plessis, où, par suite de leur résistance à l'érosion, ils donnent naissance à un relief relativement élevé (100). Une bande de calcaire (calcaire carbonifère de Laval) traverse la commune en passant par le bourg ; elle a été exploitée sur plusieurs points pour l'industrie de la chaux ; il n'y a plus actuellement qu'un seul four encore en activité. Au sud de cette bande, on traverse une série de couches de grauwacke, inférieures au calcaire, puis des grès, également carbonifères, et, enfin, des schistes et des grès bréchoïdes du Culm, avec dykes d'ortho-albitophyre interstratifiés. Tous ces dykes, à direction O.-E., sont bien visibles le long des rives de la Jouanne, entre le moulin d'Orvilette et la ferme du Roseau. Toutes les hauteurs sur la rive gauche de la rivière sont couvertes par des graviers pliocènes, qui rendent aride cette partie de la commune, montrant ainsi, par un contraste frappant avec le nord de celle-ci, combien la nature du sol et du sous-sol sont des facteurs importants dans la valeur agricole d'une région. » D.-P. Œ.

L'Ouette traverse le territoire, au centre, du N.-E. au S.-O. ; la Jouanne le limite à la pointe N. Ces deux rivières, avant de se jeter dans la Mayenne, se creusent des vallées capricieuses (50 m.) entre des plateaux de 84 à 100 m. Le bourg, que Davelu trouvait « assez ordinaire », est sur la rive droite de l'Ouette, orienté au midi, dans un des beaux sites et en terrain escarpé. Beaucoup de vieux chemins abordaient Parné : le chemin Renais surtout, du Mans au gué d'Entrammes ; une route directe de Grez ; la route aujourd'hui nationale, mais depuis si longtemps connue, de Laval à Sablé ; le chemin de Louvigné à Parné, 1442, le même sans doute que le chemin de Louvigné au bois de Bréguillery ; le chemin de Villiers, 1425. Aujourd'hui le bourg a des communications directes avec Bazougers (7 kil. E.) ; Arquenay (10 kil. S.-E.) ; Maisoncelles (7 kil. S.) ; Entrammes (4 kil. O.) ; Forcé (4 kil. N.-O.) ; Bonchamp (10 kil. N.-O.) ; Louvigné (7 kil. N.). La ligne ferrée de Laval à Château-Gontier traverse la cornière N.-E. avec station à 3 kil. du bourg.

Superficie, cadastrée en 1829 par M. Lair, 2.373 hect. — « Un huitième, écrit Miroménil, est en terres froides qui produisent peu ; le reste en bonnes terres et en prés ; 40 métairies. » On nomme Haut-Parné le canton N., plus fertile que le Bas-Parné, qui occupe la rive gauche de l'Ouette.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 36, de 1600 à 1610 ; — 42, de 1700 à 1710. — 658 communiants en 1602, 608 en 1608, 627 en 1610, 650 en 1620, 660 en 1621 ; — 213 feux en 1696 ; — 906 hab. en 1726 ; — 200 feux en 1766 ; — de 720 à 900 communiants en 1778 ; — 921 hab. en 1803 ; — 1.026 hab. en 1821 ; — 1.040 hab. en 1831 ; — 1.078 hab. en 1841 ; — 1.101 hab. en 1851 ; — 1.111 hab. en 1861 ; — 1.040 hab. en 1871 ; — 1.030 hab. en 1881 ; — 984 hab. en 1891 ; — 969 hab. en 1900, dont 507 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 80 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 74 fermes en 1843. En dépendent : les châteaux du Plessis et de la Cour, de Sumeraine.

Bureau de poste d'Entrammes, service télégraphique à la gare ; — *perception* d'Argentré, étude de notaire.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Pierre, fête patronale.

Industrie

Industrie ancienne, tissage ; 3 métiers produisant douze pièces, 1762. Fabrication de la chaux depuis 1818 ; deux usines occupaient cinquante ouvriers en 1895. Une seule est maintenant en activité et occupe quarante ouvriers.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé au delà de l'Ouette ; — de l'élection et du grenier à sel de Laval, du ressort judiciaire de Laval et de Château-Gontier ; — du district de Laval et chef-lieu de canton pour : Parné, Entrammes, Forcé, le Bignon et Maisoncelles en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de la Trinité de Laval et du doyenné d'Argentré.

L'*église,* dédiée à saint Pierre, dont le chœur vient d'être prolongé autant que le permettait l'exiguité du terrain et flanqué de chapelles latérales et d'absidioles (1895), comprenait primitivement une nef, un chœur plus étroit, roman, en rond-point, dont le petit appareil en moëllons cubiques était assez soigné, et une tour dont les murs épais étaient destinés, on le voit, à supporter la pyramide en pierres de blocage qui la couronne encore. Cette tour, placée un peu à gauche de la façade, construite sans doute au milieu du XII^{e} s., a une porte romane à triple voussure et des fenêtres en arc brisé. Elle est maintenant accostée d'une petite tourelle où se loge l'escalier. Au XV^{e} s., on ouvrit sur le chœur deux chapelles — caveau aujourd'hui comblé dans celle du nord — formant transept, éclairées dans les pignons de belles fenêtres de style flamboyant. L'église, dont une statue en terre cuite de saint Paul (1 m. 20) est au musée de Laval, a acquis le beau groupe de la *Descente de Croix* du sculpteur Biardeau (V. ce nom), qui décorait le maître-autel de la chapelle du Calvaire de Mayenne. La chaire, en pierre blanche, encastrée dans le mur, est un curieux travail du XVII^{e} s. avec sa couronne royale fleurdelisée.

Un calvaire monumental a été érigé le 20 janvier 1886 au côté sud extérieur de l'église par M. le curé Fourneau, qui a également installé, le 22 août 1894, sur les coteaux dominant le bourg, une statue en fonte de N.-D.-des-

Champs, avec confrérie du même vocable.

Fondations anciennes : La sacristie, à la nomination du seigneur de Sumeraine, avec charge pour le titulaire d'entretenir la lampe, l'horloge et les vases et ornements sacrés ; — messe tous les samedis de l'Immaculée-Conception, à diacre et sous-diacre, fondée en 1669 par le curé Pierre Gasnier : — chapelle dite de l'archidiaconerie, dont furent titulaires : Jean *Lemoine,* chapelain de Saint-Michel de Laval, 1664 ; Jean *Thireau,* 1664 ; Jean-François de la *Porte,* successeur de Joseph *Cazalès,* 1732 ; Joseph-Toussaint *Duchemin,* 1776-1789. Elle avait été fondée par M^re^ Carré, prêtre, et avait pour temporel : une maison joignant le presbytère, un jardin au bas du bourg, et une rente de 15 ℔ sur le pré de la Roussière.

Cure à la présentation de l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers.

Curés : Jean *Legault,* 1440, fait raser en 1443 une partie de son presbytère en ruine, échange plusieurs pièces de terre avec Ambroise Le Cornu, écuyer. 1456, † avant 1467. — Pierre *Bodineau,* 1561, † 1587. — Michel *Royer,* du diocèse de Chartres, mars 1587. — Jacques *Bourdais,* inhumé le 18 juin 1606. — Thomas de *Brée,* de Louvigné, 16 juin 1606, maintenu contre Jean Lévesque, grand vicaire en l'église de N.-D. de Paris, inhumé le 31 mars 1635. — Jacques *Lefebvre* permute, 1654. — Pierre *Gasnier,* chapelain de Saint-Nicolas-de-Landefer en l'église d'Angers, mars 1654, démissionne, 1668, † 1669. — Alexandre *Lefebvre,* du diocèse d'Angers, 13 février 1668, permute, 1687. — René *Trioche,* chapelain de Limbergère en l'église de N.-D. de Sablé, novembre 1687, † 1706. — Jean d'*Abadie de Sainerie,* du diocèse d'Auch. 14 octobre 1706, d'abord en compétition et simultanément curé de Chevaigné, permute, 1730. — Joseph de *Cazalès,* docteur en théologie, curé de Bouillac et de Comberouger (diocèse de Toulouse), 12 décembre 1730, condamné vers 1750 par l'évêque à trois mois de séminaire pour avoir défendu de dire la messe au château de M. de Pontfarcy, janséniste notoire, résigne, 1753, étant pourvu de la cure du Bourgneuf-la-Forêt. Son cachet porte un écusson : *de gueules au chevron d'argent, accompagné d'une tour de même en pointe, au chef d'azur chargé de 3 étoiles.* — René-François *Madiot,* vicaire d'Entrammes, 18 octobre 1753, permute, 1754. — Martin *Le Tessier,* curé d'Entrammes, 5 avril 1754, signe, 1759, « curé primitif de Parné », permute, 1762. — Jacques-François *Le Tessier,* curé de Maisoncelles, frère du précédent, 22 novembre 1762, résigne, 1776. — François-Joseph *Tafforeau,* né à Laval, 1728, ancien vicaire de Saint-Vénérand, y demeurant comme prêtre habitué, pourvu le 25 janvier 1776, installé seulement le 18 mars 1777, « très bon curé » (note de l'évêché en 1778), prêta, le 13 janvier 1791, un serment catholique précédé d'un long préambule où on lit : « Qu'on dépouille le clergé de ses biens pour les rendre plus utiles entre les mains de l'État, nous le verrons toujours sans murmurer et sans nous en plaindre… Ce n'est donc uniquement que le droit de notre sainte religion que nous réclamons ; c'est là notre unique trésor ». Obligé de quitter sa paroisse à l'arrivée de l'intrus, M. Tafforeau fut interné à Patience le 14 octobre 1792, puis transféré à Rambouillet, et mourut à Laval peu après son retour. Les fonctions de vicaire, depuis le départ du sieur Bonnet, expédié avant 1791 à cause de ses idées révolutionnaires, étaient remplies par Joseph-Toussaint Duchemin, de Laval, qui partit de Parné avec le curé.

L'intrus, Charles-Louis Le Tenneur, ex-cordelier, installé le 21 août 1791, malgré ses prouesses révolutionnaires à Parné et dans les paroisses voisines, qu'il désarma le 29 et le 30 mars 1793, fut dénoncé au comité révolutionnaire de Laval par François, « comme un homme dont l'influence pouvait nuire à la propagation des principes de liberté, » le 24 germinal an II (13 avril 1794), et incarcéré au château, d'où il fut transféré aux Bénédictines, le 14 floréal (3 mai 1794). Une fois élargi, le citoyen Le Tenneur entra dans la garde nationale de Laval sous le nom de Brutus et fut tué en escortant un convoi sur la route d'Angers.

Après le Concordat : Pierre *Gerbole-Lebrun,* curé insermenté de Poché (Sarthe), caché à Laval pendant la Terreur, 1803, † la même année. — *Boulard,* 1803. — *Ravard,* † 1824. — Jean *Cibois,* 1824-1831. — Charles-Marie-

Xavier *Saint-Martin,* 1831-1835. — René *Le Bohineux,* 1835, † 1849. — Pierre *Nugues,* 1850-1856. — Clément-François *Lecureur,* 1856-1866. — Jean-Baptiste *Baudre,* 1866-1868. — Prosper *Bouillet,* 1868-1875. — Édouard *Guittet,* 1875-1881. — Eugène *Hocdé,* 1881-1885. — Théodore *Fourneau,* 1885.

Presbytère composé, en 1443, d'un portail à deux battants, d'une grange, de la maison du curé, avec un four et un jardin, le tout entouré de murs récemment construits. Le reste avait été détruit par le malheur des temps.

Petit-Cimetière au N.-E. de l'église et attenant à la maison du prieuré, fermé en 1808. — *Grand-Cimetière* au N.-O. du bourg, ouvert avant 1635, avec chapelle dédiée à N.-D.-de-Pitié, indiquée par Jaillot, restaurée et bénite de nouveau en 1843, reconstruite en 1872. On y dit la messe à la Saint-Marc et aux Rogations.

Prieuré sous le vocable de Saint-Pierre, confirmé à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers par l'évêque Hoël (1094) et par le pape Urbain II (1096). Il devait être annexé à la fondation d'un couvent de douze religieux de la même abbaye, projetée en 1120, mais qui n'eut pas lieu. Le temporel, comprenant un fief, était affermé 600 ℔ en 1666. Les charges étaient de trois messes par semaine et un dîner au curé et à ses chapelains aux quatre principales fêtes. La maison priorale, au chevet de l'église, fut reconstruite au XVII^{e} s ou au XVIII^{e} s. On lit la date de 1745 sur une cheminée.

Prieurs : *W.,* prieur et chapelain, vers 1207. — Jean *Gaudette,* 1505. — Alain *Baudet,* 1538. — Nicolas *Bouvery,* vicaire général de Gabriel Bouvery, évêque d'Angers et abbé de Saint-Nicolas, résigne, 1559. — Jacques *Jouet,* du diocèse d'Angers, 14 juin 1559, démissionne, 1563. — Pierre *Lechat,* 18 décembre 1563. — Jean *Hérault* se démet, 1570. — Charles d'*Angennes,* cardinal de Rambouillet, évêque du Mans, novembre 1570, résigne, 1575. — Augustin de *Thou,* du diocèse de Beauvais, secrétaire et commensal du précédent, 6 janvier 1575, cède, 1580. — François *Bruslart,* archidiacre de l'église de Reims, 18 juin 1580, démissionne, 1586. — Cosme *Goupil,* de Poitiers, 29 novembre 1586, résigne, 1588. — André *Trouvé,* mars 1588, se démet, 1593. — François *Goupil,* étudiant en l'Université de Poitiers, décembre 1593. — Michel *Goupil,* démissionnaire, 1608. — Joachim de *Cerisay,* du diocèse d'Angers, prieur de Claray, au diocèse de Saintes, mai 1608. — Benoît *Bugnié,* profès de Saint-Maur, cède ses droits sur le prieuré, 1650. — Philibert *Nitot,* bénédictin demeurant à l'abbaye de Saint-Augustin, près Limoges, septembre 1650. — Nicolas *Le Roy,* bachelier de Sorbonne, résigne, 1667. — Pierre de *Bigny,* octobre 1667, se démet, 1700. — Gabriel *Toustain,* du diocèse de Bayeux, doyen de la collégiale de Saint-Pierre d'Angers, 12 juin 1700, † 1724. — Jean-René *Le Clerc,* sieur du Moulin, chapelain de la Gendrie, en la Bazouge-des-Alleux, juin 1724, démissionne en 1738, est inhumé à la Trinité de Laval le 28 avril 1740. — Gabriel *Duchemin du Tertre,* licencié en droit, fils de Pierre D., négociant à Laval, et de Renée Le Clerc, 10 septembre 1738, est enterré à Saint-Vénérand, 1758. — Jean-Baptiste *Turpin du Cormier* (V. ce nom), octobre 1758, maintenu contre noble Jacques-Louis Radice, chanoine de Paris, 1790.

Écoles

Écoles. — Le collège, fondé à une époque inconnue par Gervais Carré, prêtre, eut pour titulaires : Julien Marcoul, † 1766, et Michel Roussin, 1766. Le revenu de la fondation était de 120 ℔ en 1778, de 200 ℔ en 1792. Le titulaire avait quitté la paroisse à cette dernière date ; les habitants demandent alors à affermer la maison et le jardin. En 1798, le citoyen Maréchal, que le directoire du département dit de « talents suffisants et exact pour sa correspondance », faisait l'école. — La maréchale de Coigny légua une rente de 60 ℔ sur sa terre de Poligné pour l'école des filles, et cette charge, comprise dans l'acte de vente de 1752, était encore reconnue en 1792. Jeanne Néré remplaça le 24 mai 1792 la titulaire qui avait refusé le serment : — École actuelle laïque, reconstruite en 1873 pour 17.880 fr., pour les garçons ; tenue par les sœurs d'Évron depuis 1819 et agrandie en 1885 (devis, 22.000 fr.), pour les filles ; salle d'asile libre aussi dirigée par une sœur d'Évron.

Établissements de charité

Sur un des vieux chemins passant à Parné existait encore en 1407 une « aulmoulnerie, contenant une maeson, journée à quatre hommes bescheurs de courtil, cinq journées de terre et demy journée d'un faucheur de pré. » Le seigneur du Fretay y avait droit « d'un digner et refection pour ung pauvre mendiant », le jour de la Toussaint, 1407. — Martin-Jean Le Clerc du Moulin, prêtre, fonda un lit à l'hôpital Saint-Julien de Laval le 27 novembre 1733. En 1840, M. Berset de Vaufleury dota les pauvres d'un lit à Saint-Julien et d'un autre à Saint-Louis. M^{lle} Hermagné enfin ajouta, en 1876, aux fondations précédentes cent quarante-cinq journées à l'hôpital Saint-Julien. — Bureau de charité jouissant de 900 fr. de rente.

Féodalité et histoire

Féodalité et *histoire.* — J'ai dit ailleurs que le *Patriniacus* donné en 764 par un riche personnage nommé Gilles, à l'abbaye de Prüm, en même temps que Cosmes et Vièvе (Quelaines), me semblait désigner Parné plutôt que Parigné. — Localités de noms anciens : Lucé, Cheré, Moussay, Orvillette, Orbereau, Courcelles, Sumeraine, Parneau, Pertèse, Margast, le Plessis, Malviande, Courbeline, le Plessis. — Les origines féodales de Parné ont une portée historique qui dépasse les limites paroissiales. Les plus récents historiens qui aient parlé de la famille de Château-du-Loir ne la font pas remonter au delà d'Hamon ou Hamelin, père de Gervais, qui fut évêque du Mans (1036-1055), puis archevêque de Reims (1055, † 1067). Or, le prélat nous apprend que Rorans, sa bisaïeule, était dame d'Argentré, et nous savons par l'acte de donation de l'église de Parné à Saint-Nicolas que l'auteur de cette libéralité, le père d'Hamelin de Château-du-Loir, se nommait Adam de Château-du-Loir. On ne dit pas de quelle famille était Rorans, mais elle était certainement la mère d'Adam de Château-du-Loir, et c'est par elle que les domaines d'Argentré, de Parné et d'autres peut-être de la même région seront échus à la famille étrangère de Château-du-Loir. On saisit aussi comment cet établissement put amener une alliance de Guy I^{er} de Laval avec Gertrude, sœur de l'évêque Gervais. Adam de Château-du-Loir avait accordé aux moines, en même temps que l'église, la moitié d'une ouche de terre pour y faire un bourg.

L'autre moitié de l'église était cédée par Dreux de la Croix, *Droco de Croe,* Herbert de Vernie, son beau-fils, et Amicie, sa femme, qui la possédaient sans doute aussi à titre héréditaire. Guy de Laval, à l'occasion de la mort de Cécile, sa première femme, donna aussi à l'abbaye la vairie de Parné, 1090, et Foulques du Bignon accorda aux moines droit de pasnage dans ses bois, vers la même époque.

Une famille de Parnay céda aussi à Saint-Nicolas ses droits sur l'église qu'elle avait reçus sans doute par sous-inféodation des seigneurs de Château-du-Loir. On connaît de cette famille : Guillaume, qui donna à l'abbé Noël (1089-1093) la moitié de sa part de l'église du consentement de Constantin, son fils, de Mainard, son neveu, d'Eudes de Parnay et de Foulques de Mathefelon ; — Ory, qui, se faisant moine, légua un jardin ; — Garnault, qui donna une vigne au Bois-du-Plain en présence d'Hugues, son fils, Barbote, sa bru, Raoul, son petit-fils, et aussi Constantin de Parné ; — Landry, mari d'Hildeburge, qui avec Barbot, son fils, et ses autres enfants, permet aux moines de racheter des terres données en gage par Garnault de Parné ; — Guyard, témoin d'un acte de Foulques de Marboué en faveur de Marmoutier, vers 1120 ; — Guillaume, qui assiste à un accord entre Maurice de Craon et l'abbé de la Roë, vers 1158. Jean de Parné, clerc en la cour de Laval, 1316, et Jean de Parné, qui avec Jeanne de l'Épine, sa femme, fondent à Saint-Tugal de Laval une messe quotidienne en 1332, sont peut-être dès descendants lointains des précédents.

Dans la suite, la seigneurie de paroisse fut attachée à la terre de Lucé située près du bourg. Seulement le baron d'Entrammes, à titre de suzerain, prétendait avoir les droits de prééminence. Il les réclamait dès 1577 contre Ambroise Le Cornu. Le 3 janvier 1613, une transaction eut lieu entre Françoise de Gondy, mère d'Henri de

Vassé, seigneur du chef de Renée Le Cornu, sa femme, de la terre de Lucé, « pour se tenir en bienveillance mutuelle ». Le suzerain se pourrait « titrer et dire fondateur de l'église », avoir sépulture, recommandation au prône, litre ; mais le seigneur de Lucé, « ayant fiefs nobles au dedans et au dehors du bourg », aurait les mêmes avantages et prérogatives immédiatement après son suzerain, à condition de lui en faire foi et hommage simple. Du reste, depuis (1699), les Vassé sont dits simplement seigneurs fondateurs.

Le 8 décembre 1433, les paroissiens prennent une sauvegarde et cent cinquante-neuf bullettes des Anglais. Ils subirent d'ailleurs leur part des désastres de la guerre, car on dut renouveler le presbytère en 1443. — Épidémie en 1583. — Au mois d'avril 1593, les troupes de Saint-Luc sont à Parné pendant que les bandes anglaises de Norris occupent Entrammes. Les deux capitaines attendent que leurs chefs décident quelle ville ils attaqueront, Laval ou Château-Gontier, mais ils sont mandés hâtivement le lundi de Pâques, 20 avril, pour porter secours à la ville de Rennes menacée par le duc de Mercœur. Le registre paroissial de cette époque fut détruit « par l'armée de Saint-Luc lorsqu'il vint en ce pays pour assiéger Laval », dit une note du 10 août 1593. — Le 14 juin 1595, on tient encore à Laval les assises de Sumeraine, « attendu la calamité des guerres et des troubles qui sont à présent. »

Au printemps et surtout au mois de juin 1626, pluies désastreuses ; l'Ouette déborde, entraîne les foins, « lesquels derris et abondance de pluye a esté universelle perte, mesme des vins qui pourrissoient. » — Janvier-juillet 1777, épidémie.

Le cahier de 1789, signé de vingt-quatre habitants — Gary, greffier ; — demande en quelques lignes la diminution des impôts et la suppression de la gabelle. — Le 15 août 1792, à l'occasion du tirage au sort, troubles que la municipalité est accusée d'avoir favorisés. — Désarmement des suspects par la garde nationale de Laval, septembre 1793. — Quatorze habitants, dont huit domestiques, suivent les Vendéens. — Une compagnie de Chouans, commandée par Rottelade, s'organise et se rallie à *Jambe-d'Argent,* qui vient attaquer le cantonnement du bourg en juillet 1794. — Dénonciations contre le greffier du juge de paix François Garry (21 novembre 1793) et le juge de paix Néré (1795). — Célébration des fêtes républicaines en l'an VI. — Apparition des Chouans, qui viennent faire des réquisitions, en 1799.

Maires

Maires : François *Gautier,* 1791. — Ambroise *Gougeon-Thébaudière,* ex-maire de Parné, cité le 26 août 1794 devant la commission révolutionnaire de Laval, comme prévenu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires, acquitté le 29 septembre suivant. — *Garry,* président de l'administration cantonale, 21 prairial an V ; Jean *Perier,* maire. — René *Ledoux,* 1er messidor an VI, 28 pluviôse an VIII. — Jean *Gouget,* 1800, 1815. — *Berset de Vaufleury,* 8 juin 1815-1830. — Pierre-Philippe *Gaultier,* 1835, 1847. — Guillaume *Gasnier,* 1850-1863. — François *Gary,* 1863-1889. — *Hubert,* 1889.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1556. — Gesbert, *Monog. de Parné,* dans le *Biblioph. du Maine,* n. 9 et suiv. — *Revue du Maine,* t. XVII, p. 369 ; t. XLVIII, p. 121. — Bibl. nat., lat. 22.450, f. 42-44, 142, 143, 150, 167, 177. — Arch. de la M., B. 18, 462, 698, 885, 1.353, 1.355, 1.360, 1.363, 1.364, 1.371, 1.375, 1.378 ; L, municip. de cantons. — Arch. de M.-et-L., H. 403

Localités

Pour les localités, v. les art. : *l'Aunay-Peloquin, Cheré, Lucé, Orvillette, Parneau, Sumeraine,* etc.